Cinquante-Quatrième Année. — N° 107 CINQ centimes le Numéro Mercredi 8 Mai 1895

ABONNEMENT
Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS
Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

Les Chansons de marche

Le général Poilloüe de Saint-Mars, qui jouit d'une grande autorité en matière militaire et d'une haute considération dans toute l'armée, vient, paraît-il, de prescrire, aux troupes du 12e corps qu'il commande, l'usage des fifres, des clarinettes et même des mirlitons afin d'égayer les marches militaires. De plus, il enjoint, aux chefs ses subordonnés, de développer, chez leurs soldats, le goût et la pratique du chant.

La prescription ne saurait être désagréable aux « âmes d'artistes ». Cependant, la réalisation de cette idée nous semble comporter certaines difficultés. En ce qui nous concerne, sans posséder une âme privilégiée d'artiste, nous confesserons humblement que certaines de ces chansons de marche nous effarouchèrent souvent quand le hasard voulut que nos troupiers exhalâssent leurs canzones épicées au moment où, par extraordinaire, nous avions au bras une dame et surtout une jeune fille. Mais je ne veux pas croire, ainsi qu'on l'a prétendu, que les chanteurs redoublent ordinairement de gauloiserie à l'aspect des auditeurs appartenant au plus beau des sexes.

Le *Temps* insinue que ces couplets contiennent « une école de démoralisation et un agent dissolvant de toute discipline ». M. Adrien Hébrard, le directeur de ce journal, n'était pourtant point, jadis, autant qu'il nous en souvienne, ennemi de la gaîté même un peu débraillée.

Mais voila : M. Hébrard a pris des années avec le ventre ; et, de l'atmosphère puritaine et grinchue de Schérer, l'un des anciens pontifes du *Temps*, atmosphère qu'il avait impunément bravée en son jeune âge, M. Hébrard se sent, quoiqu'il en dise, complètement imprégné aujourd'hui. C'est dommage. Il en avait — je parle de 1875 — entendu de « raides » chez Frontin, où campait la rédaction officielle de la *République Française* et dame, à cette époque, il ne chichait point son approbation. Actuellement, il redoute, — semble-t-il, — que ces gaillardises ne fassent rougir le drapeau national.

Trop de pudeur à la clé. Le drapeau national qui ne rougit pas devant le sang, devant les cadavres, devant les incendies de nos villages, ne s'empourprera jamais davantage sous l'audition d'une gaudriole, fût-elle saupoudrée de poivre rouge. On n'arrivera jamais à substituer, aux paroles équivoques, le simple solfiage des notes « do, fa, ré, sol, si, mi », comme le voudraient les timorés du *Temps* et d'ailleurs. Ces vocables souvent décolletés, ce sont les Tyrtées du « flingot » qui les improvisent au vol et les plaquent à la mélopée, en guise de l' « ours » dont usent les plus grands compositeurs. Le thème vibre dans leur oreille ainsi qu'une romance sans paroles de Mendelssohn. Mais, pour le retenir, pour le fixer, ce que ne saurait faire l'application des termes abstraits de la gamme, ils empoignent le premier canevas, bon ou mauvais, qui se présente le plus rapidement à leur pensée.

Ah çà ! est-ce que vous allez faire composer les couplets par le sénateur Béranger ? Voilà-t-il pas qu'on se propose de confier la « responsabilité » (???) des chansons de route à des maîtres « chargés d'entraîner et d'instruire les camarades, sous la surveillance des chefs de corps ». Ce système-là pétille de simplicité.

A bas les œuvres imposées ! Vous avez vu le recueil des versifications « honnêtes » élaboré à l'usage des écoles pour les jeunes gens. Ça fume de platitude ; et pas un garçon de 12 à 16 ans ne se fourrera de telles fadeurs, de telles niaiseries dans la caboche. Jugez donc de l'accueil qui attend, au régiment, les « refrains de demoiselles ».

Certaines personnes se plaignent de la crudité des expressions et des sujets. Facile à remédier : vous tous qui tremblez à l'énergie comme au pittoresque du verbe, écoutez les sonorités de la mélodie et ne vous préoccupez pas des syllabes adhérentes. Est-ce que vous songez aux clous oxidés qui supportent une tenture de soie ou de velours ?

Décidément, je préfère que nos petits poussecailloux hurlent «J'aime l'oignon frit à l'huile» qui scande le pas, qui dresse si bien le pied, que de les entendre bêler « le jeune Arthur aimait Estelle ». Ce n'est ni avec de la crême fouettée ni avec de la sucrerie qu'on fabrique des soldats. Bourrez-les de rogomme avec de la poudre dedans, et de pain de munition.

Chantez, sans crainte, vos « horreurs », petits soldats. Que les bégueules se bouchent le tympan; nous, les Gaulois modernes, nous ferons chorus avec vous sur les routes et sur les champs de bataille, s'il est besoin.

A bas « Estelle » et « Arthur » !

Le Juge de paix

« Le juge de paix, disait fréquemment Gambetta, sera chez nous ce qu'il doit être chez tout peuple libre, c'est-à-dire : le magistrat suprême et idéal. »

« Si le programme de la Constituante avait été tenu, la justice finirait peut-être aujourd'hui au simple juge de paix, comme elle y commence ! »

« Le juge de paix est, en quelque sorte, le prêtre du droit ».

Personne n'ignore qu'à l'origine le « juge de paix » de la Constituante devait être choisi par mode d'élection pour une période de dix années. Elle comptait que les citoyens investis de cette magistrature seraient triés parmi les plus honorables, les plus vénérables même, d'un canton ou d'un quartier de ville. Elle n'y voulait ni droit appris, ni jurisprudence transmise par textes écrits ou traditionnels, soit de coutume soit de jurandes. Son juge était l'homme d'âge et d'expérience ayant appris, ayant souffert, ayant vécu.

Et ce juge contenait tous les juges. Chaque procès nouveau, devant lui, devenait individuel, déterminait son cas propre, créait son débat, ses antécédents, ses circonstances atténuantes ou aggravantes. Plus de science, rien que de la conscience : l'homme jugé en homme, par un homme, en présence d'hommes tels que lui, selon ce qu'il doit aux autres et ce qui lui est dû par les autres. Pas de lois générales pour des éventualités mobiles et particulières. Pas de droit enfin, de la justice.

Et nous avons tué le juge de paix que nous confiait la Constituante ! Quelle besogne lui confions-nous ?

Notre malheureux ilote de juge de paix ne connaît que de l'action personnelle ou mobilière, sans appel jusqu'à cent francs, et jusqu'à deux cents francs avec appel au civil. Oh ! pauvre petit tribunal de mouches, pauvre petit juge de vermisseaux, pauvres petits processillons pour le fêtu de paille ! Est-ce là le grand arbitrage populaire rêvé par la République française ? Est-ce le simple et magnifique mécanisme de l'équité appliqué à toutes les querelles ? Est-ce le Peuple en toge ? Est-ce l'ère de la conscience ? A partir de cent francs, on n'a droit à son droit qu'en payant le marchand de justice ? Quelle monstrueuse absurdité !

Mais les jours viendront (heureux qui les verra) où l'on reprendra le programme de 89 et où tout ce corps d'abus fondra de lui-même au soleil de la Liberté. De même que l'eau, l'air, la lumière, la justice est un bien commun à tous ; et qui l'achète vole aussi bien que celui qui la vend.

INFORMATIONS

La santé du duc d'Orléans

M. Dufeuille a reçu de Séville la dépêche suivante :

« L'état de M. le duc d'Orléans est si satisfaisant que le docteur Récamier a résolu de ne plus rédiger de bulletin de santé. »

Le duc d'Orléans a demandé au général de Charette de venir passer quelques jours auprès de lui. Le général est parti aussitôt de Cannes pour Séville.

Arrivée de nos généraux à Madagascar

Majunga, 6 mai. — Les généraux Duchesne et de Torcy ont débarqué à midi.

Indiscrétions militaires

On s'étonne beaucoup, dans les cercles militaires, d'une série d'indiscrétions commises dans le 9e corps.

Les journaux de la région annoncent, en effet, plusieurs jours à l'avance, l'arrivée dans chaque ville du général de Kerhué, venant passer « une revue de mobilisation ».

Ces sortes de revue devant avoir lieu d'une façon inopinée, on ne s'explique pas qu'elles soient annoncées plusieurs jours à l'avance.

Suspension d'un maire

A la suite de la condamnation qui a été prononcée par le tribunal correctionnel d'Albi contre M. Arnal, maire d'Andouque, ce dernier vient d'être suspendu de ses fonctions.

Les moutons américains

M. Camescasse, sénateur du Pas-de-Calais, a prévenu, par lettre, le ministre de l'agriculture, de son intention de lui adresser une question à la rentrée du Parlement, au sujet de l'importation en France de moutons américains atteints d'une maladie contagieuse.

L'acide borique dans le vin

Un nouveau frelatage des vins :

M. Girard, directeur du Laboratoire municipal, vient, à la suite d'analyses qu'il a faites sur des vins consommés à Paris, de signaler au parquet de la Seine la présence de l'acide borique dans ces vins. Il demande que des poursuites soient dirigées contre les négociants qui vendent ces liquides aux débitants, car l'acide borique est un produit nocif.

Les élections municipales de Saint-Denis

Le scrutin d'avant-hier est, pour les socialistes, véritablement écrasant. Les protestataires l'emportent, non plus avec un écart de cinq cents ou de huit cents voix, mais de quatorze cents ! En effet, le premier de la liste républicaine obtient 4,325 suffrages, tandis que le premier de la liste révolutionnaire n'arrive qu'au chiffre de 2,942. Et non seulement la liste républicaine gagne sur la dernière élection plusieurs centaines de voix, mais — fait plus caractéristique encore — la liste socialiste perd, d'une élection à l'autre, environ 300 voix, preuve évidente que, malgré les efforts désespérés de la municipalité, le camp révolutionnaire est en pleine débandade.

En entendant prononcer le résultat des élections, une foule considérable, massée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, a hué les révolutionnaires-socialistes et des coups de sifflet se sont fait entendre.

Anarchistes cambrioleurs

Bruxelles, 6 mai. — La police de Bruxelles a arrêté, hier soir, Auguste Mathieu, anarchiste militant français, et Rémi Schouppe, frère de Placide Schouppe, l'anarchiste et cambrioleur belge bien connu.

L'arrestation a eu lieu au moment où les deux cambrioleurs étaient occupés à fracturer le coffre-fort de M. Vandeweghe, plumassier.

On se rappelle que Mathieu fut gravement compromis dans plusieurs attentats commis à Paris, notamment celui dirigé contre le Palais-Bourbon.

Bataille sanglante sur la frontière

Roubaix, 6 mai. — Dans la nuit de samedi à dimanche une scène sanglante s'est passée auprès du bureau de douane d'Halluin, situé à dix mètres de la frontière. Un douanier, nommé Berger, de garde à l'extérieur, vit s'approcher quatre individus venant des Baraques, qui criaient : « Vive la sociale ! Tous les douaniers sont des canailles ! » Il voulut leur imposer silence, il fut injurié, menacé. Le douanier saisit un des manifestants par le bras et se mit en devoir de le fouiller. Cet individu, Emile Dumortier, tisserant à Halluin, tira son couteau et en frappa violemment le douanier à la tête, lui faisant une large et profonde blessure d'où le sang jaillit abondamment. Sans lâcher Dumortier, le douanier appela à l'aide. Ses camarades accoururent et maintinrent le prisonnier. Les autres prirent la fuite et passèrent la frontière emportant le képi du douanier.

Un alcoolique assassin

Un nommé Chauvet, sans profession, habitant le village de Saint-Viaud, alcoolique invétéré, a tiré trois coups de revolver sur sa femme qui l'avait quitté et qui s'était réfugiée chez sa fille.

L'assassin s'est tiré ensuite deux coups dans la tête ; malgré ses blessures, il a pu fuir, mais il a été arrêté peu après.

L'état de la femme est grave, celui de l'assassin est sérieux.

Il est soigné à la prison de Paimbœuf, où il a été transporté. On croit que l'assassin a agi dans un accès de fureur alcoolique.

REVUE HEBDOMADAIRE

5 mai 1895.

Voilà enfin franchi ce cap de la liquidation qu'on redoutait et en définitive l'argent s'est montré de bonne composition.

La place paraît sensiblement allégée et on peut espérer un relèvement des cours.

Le 3 0/0 est à 102.15.

Nos sociétés de crédit sont bien tenues. Le

Crédit Foncier se retrouve à 900. Comme nous l'avons annoncé, l'émission de ses nouvelles obligations a été couverte de 30 à 35.

La Société Générale est très ferme à 497.50 et fait preuve de la plus grande activité en créant de nouvelles agences. Le Comptoir national d'Escompte est à 600. On sait que les anciens porteurs ont droit par privilège à une action nouvelle à 550 par trois actions anciennes.

Le Crédit Lyonnais est bien tenu à 820. C'est par son entremise qu'a été souscrite la plus grande partie des obligations foncières nouvelles.

Les actions de nos grands chemins se sont raffermies, les recettes s'améliorent.

Les obligations des chemins de fer économiques donnent lieu à de bonnes demandes.

Le Suez est ferme à 3,390.

L'Italien a repris à 89.15.

L'Extérieure continue à être discutée.

Meilleure tendance des valeurs ottomanes.

Notons également une amélioration sur les fonds russes. On espère que le Japon tiendra compte des observations des grandes puissances.

Les obligations 5 0/0 de la Compagnie électrique de la Rive Gauche de Paris sont demandées à 487.50. Elles rapportent 25 fr. et ont de bonnes garanties qui paraissent appeler des cours plus élevés.

L'action des Charbonnages de Sosnowice s'est avancée à 890. Nous avons annoncé la convocation de l'assemblée pour le 28 mai. On sait qu'on va donner une grande extension a ce Charbonnage.

En Banque, la Monte Rosa est à 140. On va soumettre à l'assemblée un projet de division des actions.

Le Bon foncier de la Gulf-Lands se traite à 28 fr. La Buffelsdoorn est à 154.37 1/2.

Les assemblées annuelles des grandes Compagnies françaises d'assurances sur la vie viennent d'avoir lieu et d'approuver les comptes présentés. L'examen de ces comptes et des bilans qui les accompagnent sont de nature à donner toute confiance au public.

Nos vieilles Compagnies qui, depuis si longtemps, ont fait leurs preuves, possèdent des réserves imposantes comme provisions de leurs contrats. Elles offrent ainsi des garanties de sécurité tout à fait exceptionnelles.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Le Monsieur qui ne fait rien

M. Peton — anquel on aurait tant de droits d'appliquer le titre de la pièce de M. Legouvé, *le Monsieur qui ne fait rien* — M. Peton accuse, dans le *Courrier de Saumur*, LES AUTRES JOURNAUX d'avoir ébruité les **démarches secrètes** de la municipalité tendant à obtenir l'internement du 135e à Saumur et, par conséquent, d'avoir provoqué l'insuccès de ces démarches.

Or, tout Saumur sait pertinemment, à cette heure, que les démarches de la municipalité ont, en effet, été tellement *secrètes* **qu'elles n'existent pas.** M. Peton et ses collaborateurs ordinaires n'ont rien fait, ne font et ne feront rien, suivant leur noble habitude ; et le public n'ignore point que, si les désirs de nos concitoyens, sur cette question, ne sont pas exaucés, ils ne devront s'en prendre qu'à l'inintelligence et à l'inertie de M. Peton qui ne tient pas, mais pas du tout, — pour des raisons personnelles et *politiques* hautement avouées par ses confidents — à ce que le 135e soit caserné chez nous.

La question du casernement

La ville de Saumur n'a qu'un mot à dire pour avoir un *régiment complet.*

Que les notables commerçants, la Chambre consultative des Arts et Manufactures organisent un pétitionnement général, et que tous les habitants de Saumur, sans exception, signent les pétitions.

Le reste ira tout seul.

Nous en répondons.

Chambre des Notaires de l'arrondissement de Saumur

A la suite de la réunion générale du 2 mai courant, la Chambre des Notaires de l'arrondissement de Saumur est composée comme suit :

MM.

Pasquier, notaire à Montsoreau, *président.*

Degrez, notaire à Saint-Clément, *syndic.*

Doussain, notaire à Doué, *rapporteur.*

Fourchault, notaire à Saumur, *secrétaire.*

Breton, notaire à Varennes, *trésorier.*

Fouché, notaire à Saint-Georges-des-Sept-Voies, et Lecompte, notaire à Brézé, *membres.*

MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique municipale de Saumur se fera entendre, dans le Square, dimanche prochain 12 mai, à 8 heures 1/4 du soir.

Programme

1. *Chevreul*, allegro ..... BOYER.
2. *Richard Cœur de Lion*, fantaisie.. GRÉTRY.
3. *Le Tour du Monde*, valse ..... MÉTRA.
4. *Charles VI*, fantaisie..... HALÉVY.
5. *Alerte*, galop..... BONJEAN.

Le Chef de musique, V. MEYER.

La situation agricole

La dernière semaine n'a pas été moins bonne que les précédentes pour la plupart des récoltes. Les alternatives de pluies et de temps sec ont donné une vive impulsion à la végétation ; les prairies et les plantes fourragères ont profité principalement de cette succession de jours favorables, d'autant plus que la température est redevenue normale et que la terre commence à s'échauffer.

CIZAY-LA-MADELEINE

Suicide par strangulation

Avant-hier dimanche, vers 5 heures du matin, Samson, propriétaire à Cizay-la-Madeleine, pris d'un saignement de nez, sortait dans la cour. Ne le voyant pas rentrer au bout de deux heures, Mme Samson se leva et se rendit en sa grange pour y prendre du fourrage. La porte ouverte, elle aperçut son mari pendu à une filière de la toiture, à cinq mètres du sol environ. Des voisins, accourus aux cris de la malheureuse femme, se hâtèrent de couper la corde ; mais Samson était mort. M. le docteur Gaudrez, de Montreuil-Bellay, mandé immédiatement, n'a pu que constater le suicide.

On ignore la cause de cette fatale détermination. Les époux Samson vivaient en bonne intelligence et jouissaient d'une certaine aisance.

GENNES

Vol d'un chien. — Un cheval de retour

Avant-hier, dans la soirée, M. Delaunay, géomètre-expert à Gennes, était avisé par une voisine qu'un individu étranger au pays venait d'attacher et d'emmener son chien. M. Delaunay courut à la poursuite du voleur, le rattrapa et le conduisit devant les gendarmes. Aux questions posées, l'homme répondit se nommer Maurice, soi-disant forgeron, pour l'instant ramasseur de chiffons, décoré de trente condamnations pour vagabondage et mendicité, sans travail depuis quatre mois, sans domicile, et déclara que le chien, qui lui paraissait égaré, l'avait caressé d'abord puis suivi volontairement.

Amené au parquet de Saumur et interrogé sur le chiffre de ses condamnations, Maurice dit avec un accent de franchise remarquable qu' « il ne se souvenait plus bien si c'était vingt ou trente ; mais qu'on pouvait inscrire trente, dix de plus ou de moins ne faisant rien à l'affaire. »

DOUÉ-LA-FONTAINE

Congestion cérébrale

Dimanche dernier, dans l'après-midi, M. Mesme, cultivateur à Soulanger, visitant ses propriétés sises au territoire de Somloire, commune des Verchers, vit, dans un champ voisin, le sieur Girault, menuisier à Doué-la-Fontaine et âgé de 85 ans, s'affaisser subitement. M. Mesme courut relever le vieillard qui ne donnait plus signe d'existence et dépêcha un domestique du voisinage auprès de M. le docteur Liouet, de Doué. Ce dernier, ne pouvant ranimer Girault, a constaté le décès qu'il attribue aux suites d'une congestion cérébrale.

ARTANNES

Incendie

Dans la nuit du 3 mai, vers 11 h. 1/2, Urbain, domestique au service de M. Grandin, fermier à la Motte, commune d'Artannes, couché auprès des chevaux dans l'écurie, fut réveillé par le tapage de ces chevaux, ouvrit les yeux et aperçut l'écurie atteinte par le feu qui consumait déjà le pied de son lit. Il courut avertir son patron et tous deux firent sortir en hâte les trois chevaux. A peine les animaux étaient ils en sûreté que la toiture s'effondrait. La perte, pour M. Grandin, comprenant paille, foin, herse, charrue, harnachement, linge, armoire, lit, est évaluée à 600 fr., couverts par une assurance. Le bâtiment, estimé 2,000 fr. et appartenant à M. Rue, distillateur à Saumur, était également assuré.

En même temps que l'incendie dévorait l'écurie de Grandin, flambait la grange de Rathouis, fermier de M. Bullot, propriétaire à Saint-Cyr-en-Bourg. Rathouis n'a eu que le temps de pousser dehors trois vaches et deux chevaux ; quelques secondes après le toit de la grange s'écroulait dans le brasier, écrasant une quinzaine de volailles. Le dommage est porté à 200 fr. pour le fermier de M. Bullot qui n'est pas assuré. On ne sait si le propriétaire est assuré pour la perte de 2,000 fr. qu'il subit.

Il a fallu, tant aux sinistrés qu'à leurs voisins, plusieurs heures de travail pour préserver les maisons d'habitation.

ANGERS

La Comtesse de Paris à Angers

Du *Petit Courrier :*

« La Comtesse de Paris, se rendant en Espagne, a passé la journée de dimanche à Angers. Elle était descendue à l'Hôtel d'Anjou dans le plus strict incognito. Néanmoins plusieurs personnes, et notamment les parents des élèves de la classe du jeune duc de Montpensier, sont allés déposer leurs cartes à l'hôtel.

» On sait que le duc de Montpensier, âgé de neuf ans, a été placé à l'Externat Saint-Maurille où il suivra les cours de cet établissement pendant l'absence de la Comtesse de Paris, qui reprendra son fils à son retour.

» La Comtesse de Paris a quitté Angers dans la soirée. »

*
* *

Concours hippique d'Angers

Le ministre de la guerre vient d'autoriser les officiers des corps de troupe à cheval de la 9e région et des régions voisines à prendre part au coucours hippique qui doit être organisé à Angers les 1er, 2 et 3 juin prochain.

Cette autorisation est accordée sous les réserves habituelles.

La même autorisation est accordée pour le concours hippique de Brest, qui doit avoir lieu les 5, 6, 7, 8 et 9 juin.

Ministère de l'agriculture

Par arrêté préfectoral, en date du 15 janvier 1895, la libre circulation des cépages provenant d'arrondissements phylloxérés est autorisée dans la commune de Soucelles, canton de Tiercé, arrondissement d'Angers.

---

19 **Feuilleton de « l'Echo Saumurois »**

LE CRIME DE MALTAVERNE

V. — LE TIGRE

Au même instant, deux détonations retentirent.

Seul, Algee-Mirza n'avait pas épaulé son fusil, sur le canon duquel il s'appuyait nonchalamment.

Les Malabars, prosternés jusqu'à terre, poussaient des gémissements gutturaux.

L'abbé Cyprien et sir Georges, par un mouvement machinal, s'étaient écartés l'un de l'autre, et le tigre, retombé entre eux deux, miaulait, battant ses larges flancs de sa queue puissante.

Sir Georges tira un pistolet de sa ceinture, ajusta, et pressa la détente.

La bête fauve bondit : la balle, contournant son crâne, avait tracé dans les chairs un sillon sanglant.

Elle recula, frémissant, à pas lents, déchirant le sol de ses ongles.

Puis, d'un nouvel effort, elle se rua sur le jeune homme, qui riait d'un rire convulsif.

Avant que le corps du terrible animal eût le temps d'achever son ellipse, une explosion eut lieu. Une fumée blanchâtre envahit le théâtre de ce drame.

Quand elle fut dissipée, on eût pu voir les trois voyageurs debout, et le cadavre du roi des forêts, étendu, pantelant encore, sur l'herbe arrosée de son sang.

Toute cette scène avait duré moins d'une minute.

Une pâleur mortelle couvrait le visage de sir Georges.

Le missionnaire, silencieux, frappé de stupeur, remuait les lèvres comme s'il eût prié. L'Hindou, au contraire, drapé dans sa légère tunique, gardait ce calme inaltérable, cette immobilité de statue, propres à certaines races orientales, fanatisées par les doctrines fatalistes.

Georges se pencha sur le tigre, que la balle d'Algee avait foudroyé, d'une unique blessure, et plongeant ses doigts dans les poils soyeux du felin, il murmura :

— En vérité, j'ai eu peur.

— Votre Honneur avait soif d'émotion ! remarqua Algee, d'un ton dédaigneux. Koé haé (1) ! cria-t-il d'une voix vibrante, en s'adressant aux Malabars, qui célébraient par des hurlements cadencés la défaite de l'ennemi.

Un palefrenier s'approcha humble et servile :

— Deux roupies à qui me donnera, dans un quart d'heure, la peau de cette bête, nette et bien dépouillée, dit sir Georges.

— Cela fera un beau tapis pour le bungalow de Votre Honneur ! s'écria Algee en haussant les épaules. Il faudrait ne pas tarder à partir d'ici. Si la tigresse rôde aux environs et qu'elle flaire l'odeur du sang, nous aurons un nouveau combat à soutenir.

— Vous tirez si bien, Algee ! dit Georges d'un ton qui exprimait une vive reconnaissance.

En disant ces mots, il lui présentait une bague à chaton d'émeraude qu'il venait de retirer de son doigt.

Le guide accepta ce présent, et remercia à la mode de son pays, en portant la main à son cœur et à sa bouche, mais il ne répondit au compliment flatteur de sir Georges que par ce seul mot :

— *Kismit !* (1).

Le père Cyprien prit la parole en ces termes :

— Tombons à genoux et remercions Dieu qui nous a délivrés. Dans une heure la chaleur sera tempérée par l'approche du crépuscule. Nous partirons alors. Il faut retrouver la bonne route, Algee !

Celui-ci n'écoutait pas.

Il fixait un regard ardent sur une double guirlande de nagatelly et de sambac enlacée au tronc luisant d'un palmier et qui laissait traîner à terre, semblable au manteau strié d'or et de vermillon d'une châtelaine, une immense grappe de fleur serties de feuilles vertes.

Entre le calice immaculé d'un gardénia et le corymbe aux neuf clochettes pourprées d'une liane, apparaissait la tête triangulaire et le large cou d'une énorme *naja* (2).

Elle entr'ouvrait ses mâchoires, dardant sa langue fourchue. Ses petits yeux jetaient des feux verdâtres, comme un diamant dans l'obscurité.

— Nous payons chèrement nos dix jours de

(1) Holà ! quelqu'un.

(1) Fatalité.
(2) Serpent à lunettes.

Congrès national des Syndicats de France

Pendant le Concours régional, à Angers, dans la salle des fêtes de la Mairie, les 20, 21 et 22 mai 1895.

1re journée. — Syndicats.

2e journée. — Institutions, annexe, coopératives, caisses de crédit.

3e journée. — M. Lebreton, sur la protection de l'agriculture.

Président : M. le comte de la Bouillerie, président du Syndicat agricole d'Anjou et de l'Union de l'Ouest.

Président d'honneur : M. le Trésor de la Roque.

MM. Blavier, sénateur, et d'Aillères, député, ont promis leurs concours. M. Lebreton, sénateur, M. Welche, président du Syndicat central, M. Théry, de l'Economiste Européen, toutes les Unions de Syndicats de France ont adhéré à ce Congrès. Il sera suivi, les 24 et 25, d'un Congrès agricole et des industries agricoles, et, les 27 et 28, d'un Congrès viticole.

Les Étalons

Nous recevons de divers correspondants des plaintes sur la situation faite aux cultivateurs par l'insuffisance de l'effectif des étalons dans les stations de Cholet, Vihiers, Beaupréau. Les éleveurs sont obligés de ramener les juments que les chefs de station refusent. Une telle situation est des plus préjudiciables à l'agriculture.

Nous avons l'honneur d'appeler la bienveillante attention de M. le Directeur du dépôt sur ces stations.

SAUMUR

Braconnier incorrigible

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 heure du matin, un agent de police a surpris, pêchant avec un épervier sur le quai de la Marine, l'illustre braconnier de rivière Honorat auquel procès-verbal fut dressé en même temps qu'on saisissait l'engin.

Honorat se moque du procès-verbal comme d'une ablette : il en est à sa soixantième contravention pour le moins. Lors de sa dernière condamnation correctionnelle, il disait franchement à M. le Président :

« Vous me condamnerez tant que vous voudrez, je ne peux pas résister à la tentation. Depuis la mort de ma femme, la pêche est mon seul bonheur et je pêcherai jusqu'au dernier souffle, envers et contre tous. »

Chemins de fer stratégiques

Pour la fin de l'année 1895, chaque corps d'armée possédera, à son usage exclusif, une ligne ferrée à deux voies pour le porter à la frontière de l'Est. C'est le programme qu'on s'était tracé. Il est en train de s'achever par les travaux suivants :

9e corps. — L'Etat ouvrira un nouveau tronçon de sa ligne de Sargé à Tours, compris entre Montoire et Châteaurenault. Cette ligne à deux voies a un caractère militaire : elle donnera au 9e corps, par Courtalain, Chartres et la Grande-Ceinture, une ligne indépendante permettant de laisser au 18e corps la grande voie de Bordeaux à Orléans.

Pour les animaux

Pourquoi ne fondrait-on pas dans les écoles, écrit un instituteur, des sociétés scolaires protectrice des animaux, dont le but serait de développer chez les enfants des idées saines, de former leur cœur, de leur apprendre en un mot à être bons et humains, de les détourner du spectacle de la souffrance, en s'efforçant de leur faire comprendre que la brutalité exercée sur les bêtes finira par s'exercer un jour sur l'homme.

Le maître ferait chaque semaine un petit cours d'histoire naturelle traitant des services rendus par les animaux, ce qui développerait chez les élèves le goût de l'histoire naturelle.

L'idée est excellente et nous la signalons à qui de droit.

Une mère qui se noie avec ses enfants

On mande de Civray-sur-Cher :

« Un drame épouvantable vient de jeter la consternation dans notre bourg.

» L'autre soir, à la tombée de la nuit, la femme Peignon, profitant de l'absence de son mari, a pris ses deux plus jeunes enfants, dont l'un a 3 ans et l'autre 5, et elle est allée les noyer dans l'étang du château du Petit-Bois, à un kilomètre de Civray. Puis elle s'est noyée à son tour.

» On ne sait à quelle cause attribuer ce triple suicide. La famille Peignon n'était pas dans l'aisance, c'est vrai ; cependant elle paraissait à l'abri du besoin. »

Des renseignements d'une autre source apprennent que la femme Peignon, âgée de 44 ans, vivait en mauvaise intelligence avec son mari, qui est un paresseux, et que la misère régnait dans le ménage.

Terrible accident à Nantes

Un maréchal des logis de gendarmerie de Nantes, M. Pierre David, a été victime hier matin d'un terrible accident.

Comme tous les matins, il était allé, avec les gendarmes à cheval de Nantes, à la promenade sur la route de Vannes.

Près de l'Octroi, son cheval s'est tout à coup emballé et est parti à fond de train. Il est venu heurter le cheval d'un autre gendarme. Par suite du choc, M. David passa par dessus la tête de sa monture et vint s'abattre sur le sol, se fracturant le crâne.

Les gendarmes s'empressèrent aussitôt autour de leur chef, qui avait perdu connaissance, et le transportèrent au bureau d'octroi où les premiers soins lui furent prodigués.

M. Berruyer, médecin municipal, prévenu en toute hâte, jugeant l'état du blessé extrêmement grave, ordonna son transport en voiture à l'Hôtel-Dieu.

Là, M. le médecin principal Barbier constata une fracture de la base du crâne, une fracture des os frontal et pariétal et une grave blessure au nez.

Dans la soirée, le malheureux sous-officier n'avait pas encore repris connaissance. On désespérait de le sauver.

Il est marié et père de trois enfants en bas âge.

L'élection de Redon

Une élection législative a eu lieu dimanche dans l'arrondissement de Redon (Ille-et-Vilaine) pour pourvoir au remplacement de M. Recipon, républicain décédé.

M. le colonel du Halgouet, conservateur, a été élu contre M. Guérin, républicain.

BELLE JARDINIÈRE

26-28, Rue d'Orléans, SAUMUR

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes et Enfants.

PRIME ARTISTIQUE ET GRATUITE offerte à ses Clients par la **Belle Jardinière** consistant en un *PORTRAIT* peint à l'huile sur panneau bois, exécuté d'après une photographie modèle.

Le meilleur *purgatif* connu est la **Tisane Dussolin**, il est en même temps *rafraichissant* et *fortifiant*. Il suffit d'en prendre le matin à jeun une cuillerée à café.

Bulletin Météorologique du 7 Mai

Observations de M. DAVY, *opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.*

	Baromètre	Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 18°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 16°
Midi,	766 m/m	au-dessus 20°
Hausse,	7 m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 12°

BOURSE DE PARIS

Du 6 Mai 1895

3 0/0.	102 30
3 0/0 amortissable.	100 50
3 1/2.	107 675

LA PETITE SCIENCE

CONSERVATION DE CITRONS

Comment conserver, en évitant les moisissures, les citrons si précieux pour toutes sortes d'usages ? Sans parler du « grog », révulsif et sudorifique, le citron, ou plutôt son jus albumineux recélant l'acide citrique, guérit les maux de gorge pour peu qu'il les prenne au début. Une prudente ménagère a donc toujours des citrons en réserve, mais il faut les conserver. Or, d'après le *Scientific american*, on peut y parvenir pratiquement en les mettant dans de l'eau fraîche renouvelée chaque semaine. Les citrons mûrissent et deviennent très juteux. Ils peuvent être ainsi conservés pendant plusieurs mois.

Boulingrin a épousé un vrai monstre.

Il essaie de plaider les circonstances atténuantes, en disant à tout le monde :

— Si vous saviez, c'est la crême des femmes !

— C'est drôle... opina Gontran, devant qui Boulingrin avait répété sa formule, j'ai beau chercher dans sa femme, je ne vois pas la crême, je ne trouve que du *laid !*

PAR EXCEPTION EXTRAORDINAIRE

A Saumur

Mme DELAFOND, de Paris

4 fois médaillée

Somnambule de naissance très lucide, surnommée la « Reine des Dormeuses », consulte sur tout : Recherches de toute nature, pertes, procès, mariages, affections, peines de cœur, etc., etc.

Reçoit tous les jours, de 9 h. à midi et de 1 h. à 7 h. du soir, rue du Prêche, n° 4, au premier.

Plus de Coqueluche

Rhumes, bronchites, catarrhes, athsmes, suffocations, toux persistantes, suites d'influenza. Guérison rapide et certaine par le

TOPIQUE POIRAULT

Résolutif, absorbant et calmant, à base de sucs végétaux qui, dès l'application, sont absorbés par le sang et en détruisent les impuretés sans causer aucune souffrance et ne laissant aucune trace sur l'épiderme le plus délicat.

(*Formule déposée.*)

Dépôt à *Saumur*, Pharmacie DESCHAMPS, rue Saint-Jean.

Prix : 3 fr. pour les enfants, 4 fr. pour les grandes personnes.

Envoi immédiat contre un mandat-poste accompagné de 0,05 pour port.

AGRICULTURE

NOS RÉCOLTES

Voici le moment où nos campagnes reprennent leur beau manteau de verdure, où les oiseaux recommencent à chanter et où le cultivateur travaille ferme pour confier rapidement à la terre toutes les semailles de printemps retardées par l'hiver prolongé que nous venons de subir.

Les journées sont longues, et le temps est très propice. Les avoines vont être finies dans quelques jours. On passera ensuite aux orges dont nous parlions dernièrement. Puis ce sera le tour des betteraves, des pommes de terre, des carottes, des topinambours, de toutes ces racines si nécessaires pour pouvoir augmenter le bétail dans les fermes.

Faisons beaucoup de pommes de terre cette année : c'est si bon pour les vaches ! Crues, elles procurent du lait ; cuites, elles donnent de la viande. Les porcs et les volailles s'en régalent aussi.

Et pendant qu'on s'occupe des racines, n'oublions pas les fourrages, trèfles, minettes, luzernes, vesces, etc.

Il faut que tout cela marche presque en même temps. Ah ! il y a là un rude coup de collier à donner par les chevaux et aussi par ceux qui les mènent.

Mais c'est avec l'espérance de voir tous les sillons se couvrir bientôt d'une riche végétation.

Allons, chers amis de la campagne, vous qui maniez, pendant toute l'année, la charrue et la houe, ne vous découragez jamais

Voyez, il y a six semaines, les cœurs étaient attristés. On disait partout : Les blés sont gelés ; il n'y a plus un choux pour nourrir les vaches ; et nous ne pouvons pas entrer dans les champs pour préparer les cultures de printemps.

Eh bien, tout cela s'est arrangé mieux, beaucoup mieux qu'on ne pouvait le supposer.

Les blés ne sont pas perdus ; il y en a même de fort beaux ; les choux ont repoussé dans beaucoup de localités ; et les semailles marchent parfaitement.

Et puis, certains pays étrangers grands producteurs de céréales, dont nous pouvions redouter la concurrence, sont mal partagés.

Dans l'Inde, une grande partie des premières semailles est perdue, et il n'a pas été possible de réensemencer toutes les parties à refaire. La superficie ensemencée sera d'environ 8 0/0 inférieure à celle de l'année précédente.

En Australie, on prévoit une récolte médiocre. En Nouvelle-Zélande, les terres ensemencées sont moindres que d'habitude.

Enfin, espérons que le blé ne restera pa

tranquillité, murmura l'abbé à l'oreille de son cousin.

Algee fit un geste impatient qui commandait le silence.

Les Malabars groupés autour du palefrenier qui dépouillait le tigre, ne daignèrent point accorder leur attention au dangereux ennemi que l'on s'apprêtait à combattre.

Algee siffla, modulant un air bizarre, sans cesser d'attacher son regard sur le hideux reptile. Il se baissa lentement, allongeant la main vers une plante, touffe de feuilles ciliées, d'un vert glauque, d'où s'élançait une hampe terminée par une seule fleur d'un jaune orangé. Il arracha une poignée de ces feuilles et les pétrit entre ses doigts, qui s'imbibèrent aussitôt d'un suc laiteux.

Pressant alors la mesure du sifflement qui s'exhalait de ses lèvres, il avança pas à pas, le bras tendu, la tête rejetée en arrière vers le serpent qui balançait la tête en cadence, tantôt se dressant au-dessus des lianes, se repliant sur lui-même.

En passant, Algee s'empara de l'écharpe d'un Malabar, suspendue aux branches d'un mangotier.

Quand il fut tout auprès du serpent, il agita ce lambeau d'étoffe.

Prompte comme l'éclair, la naja allongea sa tête et mordit à pleine gueule dans la soie.

Aussitôt, Algee, exécutant simultanément une double manœuvre, saisit le serpent au cou, et, de l'autre main, lui arracha l'écharpe. Il y eut un petit bruit sec.

— N'ayez plus aucune crainte, dit l'Hindou en se retournant vers ses companons qui avaient suivi toute cette scène avec une curiosité passionnée. Ce méchant reptile est dompté, et je viens de briser l'extrémite de ses crochets venimeux.

— C'est un cobra-capella ? interrogea l'abbé.

— Les Portugais le nomment ainsi, répondit Algee d'un ton d'indifférence.

Et, saisissant son coutelas, il coupa en trois tronçons le corps long, effilé du serpent.

— Dieu me bénisse ! j'avais déjà vu des psylles charmer la naja, s'écria sir Georges, mais je ne voyais là qu'une adroite jonglerie. Je regrette de n'avoir pas une seconde bague à vous offrir, Algee.

Le guide s'inclina humblement :

— Le fils de mon père n'a fait que son devoir, dit-il. Les savants d'Europe sont nos maîtres : il y a quelques secrets que Dieu a laissés aux enfants de la vieille Asie.

(*A suivre.*) CH. BUET.

Ne demandez chez votre Epicier que du

TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger la Marque de Fabrique déposée.

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : *262, Boulevard Voltaire, 262 — PARIS.*

éternellement au cours dérisoire et ruineux de cette année. Et quand il reviendra à 20 fr. l'hectolitre, même à 18 fr., il y aura du bénéfice à en retirer.

Prions Dieu, à cette époque de bénédictions et de pardons, d'épargner les cultivateurs chrétiens et de leur accorder le soleil et la rosée qui font germer et mûrir les grains et remplissent les greniers.

LES ENGRAIS DE PRINTEMPS

Avec l'assolement triennal l'avoine est cultivée après le blé, la plupart du temps sans apport d'aucune matière fertilisante. Dans la région du Nord, l'avoine est souvent obtenue après une plante sarclée très abondamment fumée et l'arrière fumure suffit alors pour donner une très bonne récolte. En tout cas, une légère application de nitrate, en converture, assure toujours un rendement variant entre 45 et 55 hectolitres à l'hectare.

Mais la culture de l'avoine après récolte antérieure fortement fumée, est une exception.

Dans les 8/10 de nos régions agricoles, l'avoine est semée sans engrais après une céréale venue elle-même trop souvent sur une maigre fumure. Comment s'étonner alors des récoltes insignifiantes obtenues par la plupart de nos cultivateurs trop parcimonieux quand il s'agit de sacrifices pour acheter les matières fertilisantes qui lui manquent ?

Dans les régions à cultures intensives, l'avoine donne, disons-nous, de 45 à 55 hectolitres à l'hectare. En admettant 50 hectolitres, nous arrivons à un produit de 350 fr. par hectare. De plus, on obtiendra un poids double de paille. Si nous n'avons pas à estimer cette paille, c'est parce que nous considérons qu'elle doit retourner à la ferme, mais elle n'en a pas moins une certaine valeur.

Si, dans toutes terres en bon état et moyennement fertiles, on peut, avec une dépense de 75 fr. maximum par hectare, obtenir un rendement de 50 hectolitres, on a un bénéfice net de 100 fr. par hectare par rapport à la culture sans engrais.

D'après les chiffres indiqués par la section expérimentale du Comice agricole de Herzèle (Belgique), l'avoine peut donner un bénéfice net de 170 fr. par hectare.

Cette Association, composée de praticiens émérites, indique la formule suivante pour la fertilisation destinée à la culture de l'avoine.

Nitrate de soude	225 kilos
Superphosphate	600 —

Cette formule, au cours actuel, revient à environ 75 fr.

Nous sommes loin, en France, d'appliquer ces quantités d'engrais chimiques.

Aussi la moyenne des récoltes obtenues en Belgique est presque double de la *moyenne* accusée dans les statistiques publiées chaque année par notre ministère de l'agriculture.

Dans le cas où l'avoine est semée à la volée, nous conseillons de répandre les engrais *avant le hersage*. Le grain a une tendance à se loger dans les petites cavités formées entre les mottes de terre. Or l'engrais, semé avant le hersage, se répandra dans ces mêmes cavités, il sera donc plus à la portée des plantes.

On doit mettre le nitrate en deux fois, moitié à l'ensemencement du grain, moitié quand la jeune plante a 6 ou 8 centimètres de hauteur.

L'avoine est très avides de matières salines ; le nitrate de soude est donc tout indiqué comme matière azotée.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SAISON 1895 — MAI-OCTOBRE

Bains de mer de l'Océan. — Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des bains de mer, du 1er mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, de *billets aller et retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin, Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2e classe et de 30 0/0 en 3e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la *Compagnie de la Basse-Loire*.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son Billet : Saint-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Onestembert à l'*aller* et à repartir de ce point au *retour*.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'*aller* et au *retour*, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2° Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

Marché de Saumur du Samedi 4 Mai

Froment-commerce. l'hectolitre	14 —	Bœuf 1 6 , vache, kil.	1 80
id. halle (moyenne)	13 90	Veau —	2 —
Méteil —	— —	Mouton —	2 40
Seigle —	— —	Porc —	1 80
Orge —	— —	Poulets la couple	5 50
Avoine —	9 —	Dindonneaux —	20 —
Sarrasin —	9 50	Canards —	4 50
Haricots blancs —	30 —	Oies —	8 —
Haricots rouges —	28 —	Beurre le kilog.	2 —
Fèves —	— —	Œufs la douzaine	» 70
Noix —	15 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	50 —
Châtaignes —	— —	Luzerne —	50 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille —	30 —
Son —	14 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique,	13 —	Chanvre 1re qualité les 52 kilog. 500	— —
Farine, la culasse de 157 kilog.	40 —	id. 2e —	— —
Pain 1re qual., le kil.	— —	id. 3e —	— —
id. 2e id. 0.26 66	— —	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3e id. 0.20	— —	Charbon de terre —	4 —

Cours des Vins

Rouges.		
Souzay et environs	la barrique	70 à 80
Champigny	—	70 à 80
Varrains.	—	70 à 75
Bourgueil	—	70 à 80
Restigné.	—	70 à 75
Chinon	—	70 à 75
Blancs.		
Coteaux de Saumur	la barrique.	65 à 70
Ordinaires, environs de Saumur .	—	60 à 65
Saint-Léger et environs.	—	65 à 70
Varrains et environs	—	60 à 65
Le Puy-Notre-Dame et environs .	—	50 à 55
La Vienne	—	50 à 55

Le Gérant L. DELAUNAY

MERCERIE, BONNETERIE ET PARFUMERIE

Des meilleures marques, à des prix défiant toute concurrence sur la place

Mme Vve ROUÉ, 3, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Bigoudis Chevreau, depuis 15 cent. le paquet. — Filets front cheveux, 3 pour 20 cent.

A VENDRE

Bon Vin rouge cuvé

60 francs la barrique

A vendre quantité de sarments de vigne.

S'adresser à M. G. TERRIEN, à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

PROPRIÉTÉ

A Saint-Martin

Maison et 1 hectare de Jardin bien affruité, pièce d'eau, remise, écurie, greniers, à 15 minutes du chemin de fer.

S'adresser au bureau du journal.

Vient de paraître

Aujourd'hui — Demain

Etude financière sur la situation actuelle et sur l'avenir réservé aux capitalistes,

PAR M. MAURICE DE LAVIGERIE,

Chevalier de la Légion d'honneur.

Envoi franco contre 60 centimes. — S'adresser à ANDRIEUX, imprimeur, 30, rue de Provence, à Paris.

GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les

AFFECTIONS de la PEAU

Dartres, Eczéma, Acné Psoriasis, Herpès, Prurigo Pityriasis, Lupus, etc., etc.

MÊME DES

Plaies et Ulcères variqueux dits **incurables.**

Ce Traitement qui a été essayé dans les **HOPITAUX** avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2me jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste, ex-Phien, Aide-Major aux Hôpx Militres, à **MELUN** (S.-et-M.). *Consultations gratuites par Corresp.*

ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

PRIMEURS DU PAYS

Fraises, Pommes de terre, Petits Pois, Carottes, Navets Artichauts, Asperges.

Provenance directe : Hollande — Pommes de terre nouvelles.
» » Belgique — Raisins noirs.

Champignons frais, réception tous les jours.

Vins rouges, bon cru, le litre	» 35
— 1re qualité —	» 40
Vins blancs d'Anjou, —	» 45

25 *litres de vin donnent droit à* **1** *litre gratis.*

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), *en face la Caisse d'Épargne*

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — *Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.*

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la **PHARMACIE**, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4°

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

SOCIÉTÉ DES

HUILES D'OLIVES DE NICE

IMBERT FILS

DÉPOSITAIRE

33, Rue d'Orléans

ET

Rue Dacier, 38,

SAUMUR

(Maine-et-Loire)

Extrait de l'article 2 des statuts :

« La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

Spécialité d'Huile d'Olive Vierge Extra de Nice	Huile d'Olive Vierge Impériale
Le Flacon, **2.40** | Le 1/2 Flacon, **1.20**	Le Flacon, **2.80** | Le 1/2 Flacon, **1.40**

Les Flacons sont comptés et repris pour 0,40, et les 1/2 Flacons pour 0,30.

EN BONBONNES EN VERRE GARNIES D'OSIER

En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.10**	En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.30**
— de 10 kil., — **1** »	— de 10 kil., — **1.20**

Les Bonbonnes de 5 kil. sont comptées et reprises à 2 fr., celles de 10 kil. à 2 fr. 50.

N. B. — L'HUILE IMPÉRIALE, que nous mettons en vente cette année pour la première fois, provient de fruits bien mûrs triés à la main ; les soins les plus minutieux apportés à la fabrication de cette Huile extra douce en fera bientôt la préférée de tous les amateurs.

Vinaigre d'Orléans..... ..... le litre » 40 et » 50 .
— **pur vin**..... » 70 et vieux » 80

Arrivage de primeurs tous les jours

Saumur, imprimerie Paul Godet.

EPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon **Vin rouge** des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. — **Vin blanc 45 c.** le litre. { 26 litres pour 25 — Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.

P. ANDRIEUX.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1895

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,